

Les défaillances du système de sécurité publique au Salvador

share share share share

Des défaillances structurelles

Le système de sécurité publique salvadorien souffre d'un certain nombre de dysfonctionnements qu'aucune des réformes entreprises depuis la signature des accords de paix en 1992 n'est parvenue à solutionner. On passe brièvement en revue ici les plus flagrants.

Premièrement, le personnel policier et judiciaire n'est pas suffisamment qualifié. En termes de gestion des ressources humaines, les problèmes du système de sécurité publique semblent en effet plus qualitatifs que quantitatifs, puisque le pays dispose d'un des plus grands nombres de policiers et procureurs par habitant en Amérique centrale (Banco Mundial, 2012). Ce manque de qualification du personnel se traduirait par un trop grand nombre d'enquêtes criminelles mal ficelées (IUDOP, 2014a).

Deuxièmement, on observe un manque flagrant de coordination, de complémentarité et sans doute même de coopération entre les différentes institutions qui composent le système de sécurité publique (Banco Mundial, 2012 et IUDOP, 2014a). Les procureurs se plaignent de la Police Nationale Civile, estimant qu'elle n'a pas la capacité et les compétences nécessaires pour enquêter. De leur côté, les policiers affirment souvent que les erreurs qui

compromettent les enquêtes ne sont pas de leur responsabilité, pointant du doigt les décisions des procureurs chargés de les orienter, l'insuffisance des ressources scientifiques et matériels, la compétence et le professionnalisme du personnel du Ministère Public (Banco Mundial, 2012). Il est malheureusement probable que les deux soient dans le vrai. S'il y a complémentarité, elle semble se situer surtout au niveau de l'incompétence. Une commission coordinatrice du secteur judiciaire, formée des représentants du Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique, de la Cour Suprême de Justice, du Ministère Public de la République et du Conseil National de la Magistrature, a bien été créée. Dans les faits, cette structure est restée une coquille vide, presque littéralement puisqu'il arrive que les représentants de ces institutions ne se rendent pas aux réunions de coordination (Banco Mundial, 2012).

Ce manque de coordination interinstitutionnelle trouve son équivalent au niveau territorial. La distribution sur le territoire des commissariats de police et des tribunaux obéit davantage aux divisions politico-administratives du pays qu'à la carte de la violence et de la criminalité (IUDOP, 2014a).

Troisièmement, l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire par rapport aux partis politiques et au pouvoir en place sont très fortement questionnées (Banco Mundial, 2012). L'absence de mécanismes de contrôle externe et de l'obligation de rendre des comptes fait du Ministère public une des institutions publiques les moins transparentes qui soit (IUDOP, 2014a). L'accès des citoyens et des autres institutions, y compris publiques, à l'information judiciaire étant traditionnellement difficile, il s'avère impossible d'exercer un véritable contrôle démocratique de son activité.

Symptôme de cette intrusion pernicieuse et aux effets

désastreux du politique dans le système judiciaire, le Ministère Public est resté sans titulaire pendant cinq mois en 2009 et, à nouveau, pendant plus de deux mois en 2012, les partis politiques s'avérant incapables de se mettre d'accord sur une nomination (IUDOP, 2014a). Lorsque le président de l'Assemblée Législative fut interrogé par la presse à ce sujet, il affirma que l'élection du Procureur général ne constituait pas, à l'époque, une des priorités du pouvoir législatif. On parle de la personne responsable de la direction à donner à l'ensemble des enquêtes judiciaires dans un des pays les plus violents au monde.

Quatrièmement, les membres des forces de police font également l'objet d'accusations de corruption et d'extorsion. Selon l'enquête du Baromètre des Amériques réalisée en 2009 pour le compte du Rapport sur le Développement Humain du Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD, 2009), 7.6% des salvadoriens interrogés déclaraient avoir payé un pot-de-vin à un agent de police et 20.4% à un fonctionnaire du système judiciaire.

En fin, pour couronner le tout, les autorités étatiques font preuve d'un manque de vision stratégique, frisant l'improvisation. En l'espace de vingt ans, la structure institutionnelle du secteur public en charge de la sécurité a été modifiée pas moins de six fois, en 1994, 1995, 1999, 2001, 2006 et 2009 (Hayek-Weinmann, Sandoval et Mejía, 2014). C'est à se demander si ce ravalement de façade réalisé à intervalles réguliers n'est pas une stratégie volontaire pour dissimuler la permanence des problèmes de fond. Pour que tout continue, il faut d'abord que tout change... Dans le même ordre d'idées, si les réformes judiciaires se sont également accumulées, elles n'ont jamais produit de grands effets, en tout cas pas ceux qui étaient souhaités (Banco Mundial, 2012 et IUDOP, 2014a).

La faible efficacité de la police et du système judiciaire

Entre 2006 et 2009, plus de 80% des cas dénoncés auprès du Ministère Public ont été archivés par cette même institution (IUDOP, 2014a). Par ailleurs, en 2009, plus de 70% des requêtes du Ministère Public se sont conclus par des non-lieux. Enfin, entre 2009 et 2013, seulement 15% des enquêtes ouvertes par le système judiciaire ressortant des juridictions communes se sont soldées par une sentence définitive, qu'il s'agisse d'une sentence condamnatoire (8.4%) ou absolutoire (5.4%). Dans les juridictions spécialisées dans les affaires de criminalité organisée, les résultats paraissent à première vue un peu meilleurs : entre 2011 et 2013, 23.8% des cas instruits se sont conclus par une sentence définitive. Cependant, là encore, seulement 11.9% de toutes les procédures se sont finalement traduites par une condamnation. Il n'est donc guère surprenant que les capacités d'enquête tant de la police criminelle que des procureurs soient régulièrement mises sur la sellette. À leur décharge, il faut reconnaître qu'en raison de la criminalité endémique qui sévit au Salvador, le système judiciaire est complètement saturé.

D'ailleurs, la congestion des services de police et du système judiciaire est très certainement un autre facteur qui explique le niveau très élevé des taux de criminalité qu'on observe dans ce pays. Ce phénomène a été bien documenté dans le cas de la Colombie dans les années 1980, lorsqu'au même moment, les taux de criminalité y devinrent incroyablement élevés et les taux d'arrestation incroyablement faibles (moins de 5%). Cette double évolution a été attribuée à l'irruption des cartels de la drogue à la fin des années 1970 qui aurait non seulement contribué directement à la hausse du nombre d'homicides, mais

aurait également facilité indirectement l'action des criminels, qu'ils leur soient affiliés ou non, en imposant à la police et au système judiciaire colombien une charge de travail démesurée. Submergé par l'afflux de dossiers criminels à traiter, celui-ci se serait focalisé sur les affaires les plus faciles à résoudre, laissant de côté les homicides (Gaviria, 2000). En Colombie, ceux-ci conduisaient à la fin des années 1990 à des enquêtes dans 38 % des cas et à des condamnations dans seulement 11 % des cas. A titre de comparaison, aux Etats-Unis, 65% des homicides conduisaient alors à une arrestation et plus de la moitié à une condamnation (Levitt et Rubio, 2000). La similitude avec la situation que traverse le Salvador depuis plus de deux décennies est frappante.

Comme dans le cas colombien, la conséquence directe, immédiate, de l'impéritie de la police et du système judiciaire au Salvador, produit à la fois des multiples dysfonctionnements que l'on a relevé et de niveaux de criminalité extrêmement élevés, est un taux d'arrestation et de condamnation extrêmement faible, nourrissant un fort sentiment d'impunité, incitation directe au crime.

La confiance de la population dans ses institutions au plus bas

Ce sentiment d'impunité généralisé a en fait des conséquences bien plus graves. Il mine la confiance de la population salvadorienne dans ses institutions et en particulier dans le système démocratique.

Selon la dernière enquête du Baromètre des Amériques, seulement 40.3% des salvadoriens estimait en 2014 que la police les protégeait de la délinquance, tandis que 35.6% considérait qu'au contraire elle en était complice, le reste balancant entre

les deux (Córdova, Cruz et Zechmeister, 2015). Selon un autre rapport, celui-ci publié par l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (Aguilar et Guevara, 2013), en 2013, 44% des salvadoriens n'avait aucune confiance dans l'efficacité de la police et 29.5% juste un peu. Le système judiciaire faisait à peine mieux : 30.8% des salvadoriens ne lui accordaient pas sa confiance et 36.5% seulement un peu.

Selon la dernière enquête d'opinion publiée par l'Institut Universitaire d'Opinion Publique (IUDOP, 2014b), en 2014, l'institution dans laquelle la population salvadorienne avait le plus confiance était... l'église catholique, avec 39.7% d'opinions très favorables, suivie des églises évangéliques avec 36.7% et de l'armée avec 29.2%. En comparaison, 20.9% des salvadoriens accordait une grande confiance à la Police Nationale Civile, 13.6% au Ministère Public et seulement 10.7% à la Cour Suprême. Puis venaient les entrepreneurs avec 9.5% d'opinions très favorables et les partis politiques avec 7.2%, l'Assemblée Législative fermant le ban avec un bien maigre 7%...

Ce fort sentiment d'impunité qui habite la population salvadorienne affaiblit également son degré d'adhésion à la démocratie et favorise les attitudes contraires à l'Etat de droit. Selon la dernière enquête du Baromètre des Amériques, en 2014, plus de 85% des salvadoriens étaient ainsi favorables à l'intervention des forces armées dans la lutte contre la délinquance, le plus fort pourcentage d'opinions favorables de toute l'Amérique Latine. Pire, ils n'étaient que 55.3% cette même année à soutenir le système politique en vigueur et 65.9% à se prononcer en faveur de la démocratie.

Dans un tel contexte, où la méfiance à l'encontre des institutions publiques est reine, les victimes ne sont guère incitées à porter plainte, plutôt enclines à se faire justice elles-mêmes, la population n'est pas davantage disposée à coopérer

avec la police ou la justice, réduisant à son tour leur efficacité. Le cercle pervers de la violence et de l'impunité n'en sort que renforcé.

Bibliographie consultée pour la rédaction de ce post :

Aguilar, Jeannette et Carmen Guevara, *La percepción de la seguridad y la confianza en las instituciones públicas*, El Salvador, USAID, Diciembre 2013.

Banco Mundial, *El Salvador: Estudio Institucional y de Gasto Público en Seguridad y Justicia*, Junio 2012.

Córdova, Ricardo Macías, Cruz, José Miguel et Elizabeth J. Zechmeister, *Cultura política de la democracia en El Salvador y en las Américas, 2014: Gobernabilidad democrática a través de 10 años del Barómetro de las Américas*, Febrero 2015, LAPOP, USAID, Vanderbilt University.

Gaviria, Alejandro, “Increasing Returns and the Evolution of Violent Crime : The Case of Colombia”, *Journal of Development Economics*, Vol. 61, Issue 1, February 2000, 1-25.

Hayek-Weinmann, Elisabeth, Sandoval, Rommell et Corina Mejía, *Informe de sistematización de políticas públicas, programas y proyectos en materia de prevención de violencia y seguridad pública, 2003-2013*, Julio de 2014, FUSADES, El Salvador.

Instituto Universitario de Opinión Pública (IUDOP), *La situación de la seguridad y la justicia 2009-2014: entre expectativas de cambio, mano dura militar y treguas pandilleras*, Universidad Centroamericana “José Simeón Cañas” (UCA), San Salvador, El Salvador, 2014a.

Instituto Universitario de Opinión Pública (IUDOP), *Evaluación del país a finales de 2014*, Boletín de prensa Año XXVIII, No. 5,

Universidad Centroamericana “José Simeón Cañas” (UCA), San Salvador, El Salvador, 2014b.

Levitt Steven D. et Mauricio Rubio, “Understanding Crime in Colombia and What Can Be Done About It”, Working Paper N°20, Juin 2000, Fedesarrollo.

Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo (PNUD), *Informe sobre Desarrollo Humano para América Central 2009-2010: Abrir espacios a la seguridad ciudadana y el desarrollo humano*, Octubre 2009.

Reyes, Sidney Blanco et Francisco Díaz Rodríguez, *Deficiencias policiales, fiscales o judiciales en la investigación y juzgamiento causantes de impunidad*, Informe final, Junio 2007, Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo (PNUD).

Share and Enjoy



Signaler ce contenu comme inapproprié

Cette entrée a été publiée dans [Politiques de sécurité publique](#), [Salvador](#), avec comme mot(s)-clef(s) [El Salvador](#), [Impunité](#), [Police](#), [Système judiciaire](#). Vous pouvez la mettre en favoris avec [ce permalien](#).

Aide | Ce blog est édité grâce au concours de WordPress